

MAIRIE d'AZERAILLES
54122

N° 99



Azerailles **HORIZON 2020**

BULLETIN D'INFORMATION

Editorial : de grands projets...

... sont inscrits au budget communal 2018 :

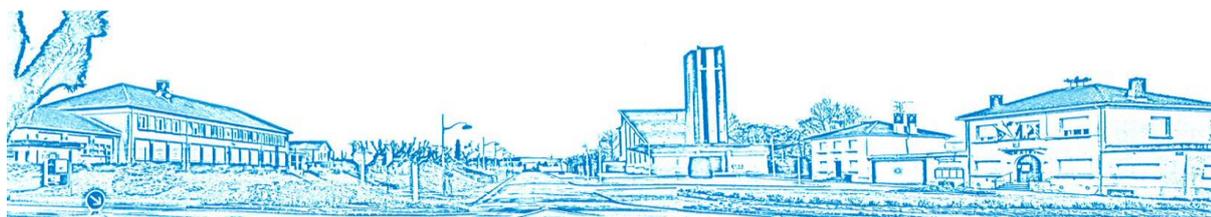
- Le premier grand projet concerne l'ouverture à l'urbanisation de la zone située «A la Croisette », zone identifiée de longue date comme zone de développement urbain, où la commune est majoritairement propriétaire des terrains. Devront être réalisés des travaux de voirie, de création d'espaces verts, d'amenée des réseaux : assainissement, eau potable, éclairage public, réseaux basse et moyenne tension. L'année 2018 sera encore réservée aux études. Dès que possible, nous vous proposerons une réunion publique pour vous présenter ce beau projet.
- Le deuxième grand projet est celui sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années : **la « requalification de la traversée »**, afin de redonner à l'ancienne RN59 un aspect de rue. La première tranche ira du rond-point de l'entrée côté Flin à la passerelle sur le Bouxérupt : réduction de la largeur de la chaussée, plateaux surélevés pour limiter la vitesse, cheminements partagés pour piétons et cyclistes, enfouissement des réseaux, éclairage public adapté, embellissement végétalisé...

Les travaux débuteront mi juin. Nous vous invitons donc à la présentation de ces travaux, en présence du maître d'œuvre et du Conseil Départemental :

LUNDI 4 JUIN, à 18 heures

Salle du Foyer

Le Maire,
Rose-Marie Falque



Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 MARS 2018.....	2
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 AVRIL 2018.....	4
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018.....	8
ETAT CIVIL.....	10
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	11
INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE.....	13

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 MARS 2018

Présents :

FALQUE Rose-Marie, KREMER Yann, LEGROS Olivier, SESMAT Bernard, HOFFNER Yannick, MELLE Thomas, GYSS Gaston, FRANTZ Pascal, KRYZS Alain, MARCHAL-HERBER Marie-Christine.

Absents excusés:

MAGNIER Rose-Marie, donne procuration à KREMER Yann, MARCHAL Martine donne procuration à Rose-Marie FALQUE, VANESON Stéphanie.

REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU RPI

Madame le Maire présente l'Avenant n°1 à la convention entre les communes et les modifications apportées à l'article III de cette convention :

Le décompte de ces charges de fonctionnement sera effectué sur deux périodes de l'année scolaire, la première allant de début septembre à fin décembre, la seconde de début janvier à fin juillet.

Le montant de la participation sera mis en recouvrement en janvier en ce qui concerne la première période et en août pour la seconde période.

Le Conseil Municipal autorise, Madame le Maire à signer l'avenant

DEMANDE DE FINANCEMENT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE – DOSSIER DE REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE D'AZERAILLES, PREMIERE TRANCHE

Madame le Maire rappelle que par DCM du 8 décembre 2017, le conseil municipal a sollicité le soutien du Conseil Départemental pour la première tranche de requalification de la traversée, dont le montant s'élevait à 2.599.476,60 € HT soit 3.119.371,92 € TTC.

Pour des raisons financières, il y a lieu de réduire cette première tranche. L'aménagement ira du giratoire d'entrée du village au ruisseau du Bouxérupt. Le montant corrigé des travaux s'élève donc à 1.533.124 € HT soit 1.839.748.80 € TTC.

Sur ce nouveau montant, le Conseil Municipal sollicite le soutien du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police.

DEMANDE DE FINANCEMENT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU CTS LUNEVILLOIS – APPUI AUX PROJETS TERRITORIAUX – ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal sollicite le soutien du Conseil Départemental pour la première tranche de requalification de la traversée pour un montant total de 1.533.124,00 € HT dont 564.647,40 € HT au titre du lot 2 éclairage réseaux secs.

Les économies d'énergie réalisées s'élèveront à plus de 50%.

Le Conseil Municipal, sollicite donc le soutien du Conseil Départemental à raison de 250,00 € par point lumineux soit pour 42 points une subvention de 10 500,00 € TTC.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2018 – DOSSIER DE REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE D'AZERAILLES, PREMIERE TRANCHE

Madame le Maire rappelle que par DCM du 24 janvier 2018, le conseil municipal a souhaité le soutien de l'Etat au titre de la DETR pour la première tranche de la requalification de la traversée, dont le montant s'élevait à 2.599.476,60 € HT soit 3.119.371,92 € TTC.

Pour des raisons financières, il y a lieu de réduire cette première tranche, l'aménagement ira donc du giratoire d'entrée du village au ruisseau du Bouxérupt. Le montant corrigé des travaux s'élève donc à 1.533.124,00 € HT soit 1.839.748,80 € TTC.

Sur ce nouveau montant, le conseil municipal, sollicite le soutien de l'Etat au titre de la DETR.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION GRAND EST POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE.

Le conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux de requalification de la traversée, en plusieurs tranches.

La première tranche ira du giratoire de l'entrée ouest au ruisseau du Bouxérupt.

Le montant des travaux de la première tranche s'élève à 1.533.124,00 € HT soit 1 839 748.80 € TTC.

Le conseil municipal, sollicite le soutien de la Région Grand Est au titre des « Aménagements urbanistiques, paysagers et de plein air, ainsi que les entrées de village ».

DEMANDE DE SUBVENTION AU SDE 54 POUR LA DISSIMULATION DES RESEAUX D'ELECTRICITE : RUE DU GENERAL LECLERC

Le conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux de requalification de la traversée, en plusieurs tranches.

La première tranche ira du giratoire de l'entrée ouest au ruisseau du Bouxérupt.

Le montant des travaux de la première tranche s'élève à 1.533.124,00 € HT dont 564 647.40 € HT au titre du lot 2 : éclairage – réseaux secs.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le soutien du SDE 54 au titre de la subvention ART 8 et au titre de la redevance R2.

SUBVENTIONS

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant des subventions à accorder aux associations :

Après débats le Conseil Municipal décide d'accorder:

- CROIX ROUGE FRANCAISE : 300 €
- SPORTING CLUB DE BACCARAT : 600 €
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'AZERAILLES : 400 €
- LES RESTAURANTS DU CŒUR : 300 €
- ADMR : 400 €

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Présents :

Rose-Marie Falque, Stéphanie Vaneson, Rose-Marie Magnier, Martine Marchal, Yann Krémer, Olivier Legros, Bernard Sesmat, Yannick Hoffner, Thomas Mellé, Gaston Gyss, Pascal Frantz, Alain Kryzs

Absents excusés : Marie-Christine Marchal Herber

SIVOM des Vallées du Cristal

Périmètre envisagé pour le futur SIVOM :

AZERAILLES, BACCARAT, DENEUVRE, FONTENOY LA JOUTE, GELACOURT, GLONVILLE, MERVILLER.

Le conseil accepte le maintien dans le SIVOM .

Modification des statuts :

Pour le prolongement du SIVOM à durée indéterminée. Le conseil accepte la prolongation.

Répartition des agents du SIVOM :

Mme le Maire présente la convention de répartition du personnel et les modalités des répartitions. Le conseil accepte la convention.

CONTRAT DE TRAVAIL

Le contrat de travail de Monsieur Patrick Haraux prend fin le 16 mai prochain. Le conseil municipal propose de prolonger ce contrat pour un an. Une aide de l'état de 50 % sera accordée dans le cadre du contrat emploi compétence. M. Patrick Haraux sera embauché en contrat à durée indéterminée à l'issue de son contrat aidé.

Le conseil accepte le recrutement en CDI.

DEVIS PROTECTION POMPE DE FORAGE

Suite à une panne de pompe de captage, un défaut lié à un manque d'eau a été diagnostiqué. Il est proposé de créer une sécurité par la pose d'un flussostat.

Le devis s'élève à 750.95€ TTC.

Le conseil accepte le devis.

DEMANDE DE SUBVENTION

L'association VMEH (visiteurs de malades en hopital) sollicite une subvention. Le conseil municipal décide d'attribuer 100€.

CONVENTION RELATIVE A L'OPERATION D'EXTENSION DU RESEAU ORANGE MAISON LOUIS

Le matériel est fourni par Orange et les travaux de terrassement seront pris en charge par la Commune.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention..

ADMISSION EN NON VALEUR

La Trésorerie de Baccarat demande l'avis du conseil municipal sur diverses créances non recouvrées, concernant plusieurs redevables.

Sur le budget eau, montant global de 2 371.24€

Sur le budget assainissement, montant global de 1 950.92€

Sur le budget communal, montant de 90.00€

Le conseil accepte ces admissions en non valeur

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2017

Budget lotissement

Section de fonctionnement

Recette	31 800.00€
Dépenses	0.00€
Résultat excédentaire de	31 800.00€

Section d'investissement

Recettes	0.00€
Dépenses	0.00€
Solde	0.00€

Budget eau

Section de fonctionnement

Recettes	65 913.24€
Dépenses	36 883.68€
Résultat excédentaire de	20 029.56€

Section d'investissement

Recettes	148 367.12€
Dépenses	31 677.47€
Résultat excédentaire	116 689.65€

Budget forêt

Section de fonctionnement

Recettes	90 024.40€
Dépenses	35 495.42€
Résultat excédentaire de	54 529.98€

<u>Section d'investissement</u>	
Recettes	47 467.25€
Dépenses	16 501.00€
Solde	30 966.25€

Budget assainissement

<u>Section de fonctionnement</u>	
Recettes	67 598.81€
Dépenses	58 309.08€
Résultat excédentaire de	9 289.73€

<u>Section d'investissement</u>	
Recettes	50 435.56€
Dépenses	99 627.92€
Résultat déficitaire de	49 192.36€

Budget caisse des écoles

<u>Section de fonctionnement</u>	
Recettes	7 556.00€
Dépenses	7 660.25€
Résultat déficitaire de	104.25€

Budget communal

<u>Section de fonctionnement</u>	
Recettes	1 232 036.21€
Dépenses	507 023.19€
Résultat excédentaire de	725 013.02€

<u>Section d'investissement</u>	
Recettes	216 724.97€
Dépenses	333 158.20€
Résultat déficitaire de	116 433.23€

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les comptes administratifs de l'année 2017 et les affectations de résultat pour chacun des budgets.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2018

Budget lotissement

<u>Section de fonctionnement</u>	
Recettes	281 800.00€
Dépenses	215 370.00€
Solde	66 430.00€

<u>Section d'investissement</u>	
Recettes	250 000.00€
Dépenses	250 000.00€
Solde	0.00€

Budget eau

Section de fonctionnement

Recettes	79 106.08€
Dépenses	50 050.00€
Solde	29 056.08€

Section d'investissement

Recettes	138 689.65€
Dépenses	106 476.52€
Solde	32 213.13€

Budget forêt

Section de fonctionnement

Recettes	149 329.98€
Dépenses	110 400.00€
Solde	38 929.98€

Section d'investissement

Recettes	58 966.25€
Dépenses	58 000.00€
Solde	966.25€

Budget assainissement

Section de fonctionnement

Recettes	89 404.00€
Dépenses	88 959.37€
Solde	444.63€

Section d'investissement

Recettes	467 445.73€
Dépenses	444 930.29€
Solde	22 515.44€

Budget caisse des écoles

Section de fonctionnement

Recettes	7 556.00€
Dépenses	7 660.25€
Résultat déficitaire de	104.25€

Budget communal

Section de fonctionnement

Recettes	1 129 086.79€
Dépenses	1 127 229.01€
Solde	1 857.78€

Section d'investissement

Recettes	1 946 651.59€
Dépenses	1 946 522.23€
Solde	129.36€

Tous les budgets sont votés à l'unanimité.

1) VOTE DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Madame le Maire propose une augmentation des taux des trois taxes directes locales de 10%, soit :

- Taxe d'habitation	12.57%	au lieu de 11.59%
- Taxe foncière propriétés bâties	14.54%	au lieu de 13.22%
- Taxe foncière propriétés non bâties	37.69%	au lieu de 34.26%

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les nouveaux taux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Martine MARCHAL, Yannick HOFFNER, Thomas MELLE, Stéphanie VANESON, Gaston GYSS, Pascal FRANTZ

Absents excusés : Rose-Marie MAGNIER qui donne procuration à Stéphanie VANESON, Marie-Christine MARCHAL-HERBER

NOMINATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Madame le Maire expose que la réglementation sur la protection des données impose aux communes de prendre un certain nombre de dispositions et de nommer un délégué chargé de mettre en œuvre ces mesures.

Cette mission peut être confiée au Centre de Gestion par le biais de la signature d'une convention.

Eu égard à l'importance de cette mission et aux responsabilités qu'elle implique, la délégation au centre de gestion semble pertinente.

Le coût de cette délégation s'élève à 0.057% supplémentaire venant s'ajouter au taux de cotisation actuelle.

La convention est passée jusqu'au 31/12/2021 puis reconductible chaque année tacitement.

Le conseil, à l'unanimité, accepte la convention.

CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE

Le Conseil Départemental réalisant une économie liée au rétrécissement de la chaussée, le Conseil Départemental propose de restituer à la commune la somme de 11 487 € H.T. soit 13 784, 40 € TTC

Le conseil accepte ce financement.

DEMARCHE "ZERO PHYTOSANITAIRE" DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame le Maire expose les enjeux de la loi et les moyens proposés par la communauté de communes pour parvenir aux objectifs.

La signature de la charte permettra à la commune de bénéficier de ces moyens.

Le conseil accepte, à l'unanimité, de s'engager dans cette démarche

MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

La télétransmission nécessaire pour la transmission par voie électronique nécessite un engagement formel.

Cela concerne la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité

Le conseil accepte à l'unanimité de s'engager dans la télétransmission des actes.

PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORET

Il est proposé de confier à l'ONF :

- TRAVAUX SYLVICOLES : Travaux de dépressage dans la parcelle 28J
- INTERVENTION EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE : Parcelles 11 et 13
- DÉPRESSAGE avec nettoyage : Parcelles 11 et 13

Le conseil accepte ce programme de travaux

ADMISSION EN NON VALEUR

Madame le Maire présente la demande d'admission en non valeur, proposée par la Trésorerie, pour des créances d'eau et d'assainissement concernant une famille, sur la période de 2011 à 2017 pour un montant total de :

Eau : 1153.89 €
Assainissement : 1689.95 €

S'agissant d'un seul contribuable, le conseil, par 10 voix contre, une abstention et un pour, refuse l'admission en non valeur.

DEMANDE DE SUBVENTION

Demande de subvention Familles Rurales en Relais.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil accepte de verser une subvention de 300 €.

CONTRAT TERRITOIRES SOLIDAIRES

Madame le Maire propose de demander au Conseil Départemental un appui au titre du CTS dans la catégorie "itinéraires de cheminement doux" pour la première tranche de requalification de la traversée.

Le conseil accepte que cette demande soit faite.

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Pour la zone à urbaniser de la Croisette au titre du "Développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements."

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil sollicite le soutien financier de l'Etat pour un montant total de travaux s'élevant à 897.770 € H.T.

DEVIS REFECTION VOIRIE

Devis de l'entreprise Valantin pour :

- travaux de réfection de voirie pour un montant de 1450.00 € HT
- reprise d'un effondrement d'assainissement pour un montant de 3150.00 € HT

Le conseil accepte les devis pour un montant total de 4600.00 € HT soit 5520.00 € TTC

DEVIS DESAUTEL

Devis de l'entreprise DESAUTEL pour l'entretien de maintenance de la centrale d'alarme incendie du foyer.

Le conseil accepte le contrat pour un montant annuel de 325.64 € H.T. soit 390.77 € T.T.C.

ETAT CIVIL

Mariage :

En date du 30 Mars 2018 : Jean Marie CERISIER et Lyubov SHYRMOVSKA domiciliés à Azerailles

Toutes nos félicitations !

Naissances :

Savanna, née le 27 Mars 2018 fille de Jonnathan VASNIER et de Mandy COLETTE

Lucas, né le 31 Mars 2018 fils de Sylvain GARNIER et de Christiane DINTERICH

Robin, né le 20 Avril 2018, fils de William CHERRIER et de Laure MOUGEOT

Jade, née le 21 Avril 2018, fille de Jean-François CLAUDEPIERRE et Srey THIM

Toutes nos félicitations aux heureux parents, longue vie à ces enfants !

Décès :

Marcelle PERRIN épouse GRELOT décédée le 04 mars 2018

Jean-Pierre MUEL décédé le 18 Avril 2018

Nos condoléances à la famille.

RAPPEL CONCERNANT LES FEUX DANS LES JARDINS ET LES TRAVAUX BRUYANTS

Les beaux jours qui s'annoncent sont propices aux travaux dans les jardins et pelouses.

Nous rappelons que :

Par arrêté préfectoral du 26 Décembre 1996, les travaux réalisés à l'aide d'engins à moteur (susceptibles de causer une gêne au voisinage) sont autorisés uniquement dans les créneaux horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8H00 à 20H00
- Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Dimanche de 10H00 à 12H00

Par ailleurs les feux sont interdits dans le périmètre de l'agglomération.

MEDAILLES DU 27 AVRIL

Belle cérémonie ce 27 Avril en présence de Monsieur le Sous-Préfet Rachid KACI et de Messieurs LAMBLIN député suppléant représentant M. Thibault BAZIN, de Monsieur DE GOUVION SAINT CYR, Président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et de Monsieur Michel MARCHAL Conseiller Départemental.

La médaille Régionale Départementale et Communale, échelon Argent, récompensant 20 ans de service a été décernée à :

- Madame Rose-Marie Falque, Maire d'Azerailles, conseillère départementale
- Monsieur Bernard SESMAT, Adjoint au Maire,
- Madame Marie-Louise FONTAINE, retraitée des services municipaux.



CEREMONIE DU 8 MAI - REMISE DE MEDAILLES

Comme toujours, beaucoup d'entre vous étaient présents pour la cérémonie du 8 Mai et nous vous en remercions.

Cette cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur deux de nos concitoyens, anciens combattants :

Messieurs René LINDEPERG et Jacky MALO ont tous les deux été décorés et se sont vu remettre

- Le titre de Reconnaissance de la Nation
- L'insigne de la Croix du Combattant, opérations extérieures

Nous leur adressons toutes nos félicitations.



VIDE ARMOIRE FAMILLES RURALES EN RELAIS

Ce mercredi 2 mai, Familles Rurales en Relais organisait son vide-armoire bébé. Ces chers bambins grandissent si vite que les layettes, peluches, jouets et accessoires devenus trop petits feront le bonheur de leurs cadets.



ASSEMBLEE GENERALE DE LA MJC

La MJC a tenu son Assemblée Générale le vendredi 13 Avril 2018 ;
Ont été présentés : le bilan financier, le bilan moral et le bilan des activités de chaque section.
Le bureau a été reconduit pour la saison 2018/2019.

Le calendriers des manifestations à venir :

- 03 Juin 2018 Vide-greniers
- 14 Octobre 2018 Vide-armoires
- 25 Novembre 2018 Marché de l'Avent
- 15 Décembre 2018 Concours de belote



LOTO DES JSP

Le 7 Avril 21018, les Jeunes Sapeurs organisaient leur loto annuel. Les participants étaient au rendez- vous !



CLUB VOSGIEN

Honneur à nos marcheurs !

Le club vosgien du pays d'Azerailles, a honoré huit de ses marcheurs. Tous nés en 1948, ses septuagénaires entourés d'une quarantaine d'adhérents se sont retrouvés à La Boulaie. Dominic et Jean-Claude avait préparé une course d'orientation. Certains ont découvert l'usage de la boussole et l'azimut, une autre façon de randonner. Deux petits cochons de lait farcis, et un beau gâteau d'anniversaire furent appréciés de tous. Une rose pour les dames et casquette pour les hommes et des embrassades conclurent cette belle journée sous un beau soleil.

Texte rédigé par M Pascal Rezette



BRODERIE

La section broderie de la MJC a exposé ses magnifiques réalisations les 12 et 13 mai, au Foyer. Danièle Humbert, Présidente de la section, était ravie de présenter les travaux des brodeuses.



FEUX D'ARTIFICE

Réservez la date : ils auront lieu le samedi 28 juillet, à Glonville. Les bulletins d'inscription pour le repas seront distribués fin juin.

Ca s'est passé à Azerailles



Au théâtre ce soir !

Samedi 14 avril, la troupe Bachamoise Métamorphose avait ouvert son bistrot ou plutôt son Café des Sports sur la scène de la salle Jeanne d'Arc.

Les comédiens aussi déjantés les uns que les autres, par leur jeu scénique, leurs mimiques, leurs costumes hauts en couleur, avaient réussi à tirer les marrons du feu allumé par Jean Pierre Martinez, l'auteur de cette tragi-comédie. A côté des histoires que les habitués se racontaient, le patron de ce Café avait tendance à bien lever le coude, son sport favori. Assisté en cela par une factrice blasée pour qui son seul compagnon restait le verre de rouge. Parmi les habitués, le prof de philo, amoureux de son élève, tentait de la séduire, en vain. Arriva le jour où un banal accident vint perturber le quotidien de tout ce joli monde. Lors d'une collision, le corbillard avait été détruit et le cercueil qu'il transportait, gravement endommagé. Le croque mort, voulant réparer les dégâts, dut céder à la rumeur publique qui prétendait que le défunt serait le gagnant du loto. On lui fit ses poches, mais nulle trace de ce fameux billet !

Le public, entraîné par les facéties des acteurs, les gratifia d'une longue standing ovation. Une preuve que cette soirée de théâtre fut appréciée.

Commune de Azerailles

Représentant légal : MME Rose-Marie FALQUE....

Directeur de la publication : MME Rose-Marie FALQUE.

Rédaction : Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé 54122 AZERAILLES

Date de parution et de Dépôt légal : 6716L101

Impression : INTERTRACE 215 Route de la Féculerie 88100 PAIR ET GRANDRUPT